

LE PETIT ECHELLOIS

Lettre d'information mensuelle de la commune des Echelles

Janvier 2022-n° 100

Citation du mois : « Il faut tenir à une résolution parce qu'elle est bonne et non parce qu'on l'a prise. »
La Rochefoucauld

VŒUX DU MAIRE 2022 !

Le Préfet de la Savoie a demandé à tous les maires, par courriel du 27 décembre dernier, de « ne pas organiser les traditionnelles cérémonies de vœux, ni en interne, ni avec les administrés et les acteurs du territoire ». Je ne pourrais pas, cette année encore, vous rencontrer de façon conviviale, vous parler, ni échanger avec vous sur les réalisations et les projets de la commune des Echelles. C'est un immense regret pour moi qui attendais avec impatience et plaisir cette cérémonie des vœux en présentiel, dans notre salle des fêtes.

Je prends donc ma plus belle plume pour faire un petit rappel de ce qui a été réalisé en 2021, de ce qui n'a pas pu l'être et des projets 2022.

REALISATIONS 2021 :

Malgré un contexte sanitaire difficile qui a entraîné des retards, ont été réalisés en 2021 :

1/ Labellisation de la commune des Echelles au programme « Petites Villes de Demain » : choix du cabinet d'architecture RITZ pour nous accompagner dans l'élaboration et le phasage de ce programme. Ce dernier a pour but, avec la requalification du centre bourg et du quartier Jean Moulin, de faire en sorte que notre village soit attractif et que les gens aient envie de s'y arrêter, d'y séjourner et d'y vivre ;

2/ Aménagement de la micro-crèche « Petits oiseaux, Petits nids » qui a ouvert le 23 août 2021 :

3/ Ecole primaire du Menuet : travaux de sécurisation incendie des plafonds de l'école, aménagement de la bibliothèque, remplacement des fenêtres et des portes côté rue, pose de stores thermiques dans les classes, réfection des peintures et des sols de 5 classes ;

4/ Construction, aménagement et installation des services techniques municipaux dans leurs nouveaux bâtiments en décembre ;

5/ Déménagement de la borne passeports et cartes d'identité dans la Maison de Services Au Public, labellisée Maison France Service le 1er Janvier 2022.

6/ Réfection de la toiture de la Maison Stendhal ;

7/ Diagnostic des travaux à réaliser pour réhabiliter la Tour de la Commanderie ;

8/ De Nouvelles Animations :

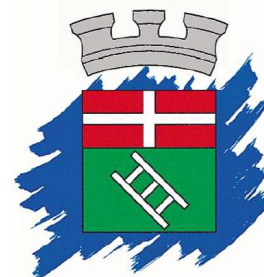
A Rivier'Alp : 3 marchés nocturnes et feu d'artifice lors du marché du mois d'août, Journée au Grand R,

Création d'un verger partagé du Menuet : plantations d'arbres et ateliers

Et, bien sûr, toutes les animations de l'été : vogue du 14 juillet, cinéma en plein air, soirée bien être, bataille d'eau, les mardis de Rivier'Alp, les nocturnes à la piscine etc... ;

9/ Démarrage des travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension et déplacement du poste transfo du Maillet par ENEDIS.

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE



MAIRIE DE
LES ECHELLES

Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 79 36 60 49 mairie.les.echelles@wanadoo.fr
www.lesechelles.fr

Mardi au Samedi 08h-12h
Mardi et Jeudi 14h-18h

• **Permanence des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, sur rendez-vous uniquement :** mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h.

• **Pour vos dossiers d'urbanisme, renseignements à demander par mail :**

urbanisme@lesechelles.fr ou prendre rendez-vous au 04 79 36 60 49 avec Mme Le Maire le samedi matin.

• **Bibliothèque Municipale :** Horaires : mardi : 10h30-12h et samedi : 10h-12h.

Rejoignez nous sur
facebook

Mairie de Les Echelles
cliquer sur « j'aime »



INFO DE DERNIERE MINUTE !

Une coupure d'électricité aura lieu le Mardi 1er février, de 8h30 à 10h30. L'entreprise ENEDIS effectuant des travaux d'élagage. Les quartiers concernés sont les suivants :

- 59 chemin DU GORGEAT,
- 456, 900 ROUTE DE LYON

- 181, 498 chemin DE LA MALLE POSTE

- 510 CHEMINEMENT DE LA MALLE POSTE

- LE BOIS DU COMTE

PROJETS POUR 2022 :

1/ L'espace de jeux prévu en septembre 2021 à Rivier'Alp, sera réalisé au printemps 2022, l'entreprise retenue ayant eu des problèmes de fournitures de matériaux ;

2/ Poursuite des travaux de réhabilitation de la Maison Stendhal :

3/ Travaux de réfection aux 1^{er} et 2^{ème} étage du Centre administratif :

4/ Réalisation des études des travaux de restauration de la Tour de la Commanderie :

5/ Poursuite du programme « Petites Villes de Demain » :

6/ Travaux de rénovation de la toiture du gymnase des Echelles :

7/ Poursuite des travaux à l'école primaire du Menuet (équipement numérique des classes, reprises des sols et des revêtements muraux etc...).

Malgré un contexte sanitaire difficile, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mener à bien tous ces projets !

A l'aube de cette nouvelle année, il nous faut garder l'espoir en des jours meilleurs. Comme le dit le proverbe « Après la pluie, vient le beau temps ! ». La municipalité des Echelles reste optimiste et continue à croire en l'avenir !

Le Maire et le Conseil Municipal des Echelles, qui restent à votre écoute, vous présentent tous leurs vœux de bonne et heureuse année 2022 et souhaitent une bonne santé à chacun d'entre vous et à tous les membres de votre famille !

BONNE ANNEE !

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2021

2 mariages : GALLIFET Henrick et VIELLE Kelly, NANCEL Nicolas et CHIRIAUX Sandrine.

11 décès : TUPIN Stéphane, DEVANCE Chérie née IGLESIAS-CHABES, GARIGLIO Nicole née MILHAU, GAZZIOLA Michel, LANFREY Jean-Louis, CHASSY Jean, PATERMO Calogero, DABROWSKI Cécile, CASTELLAN Jean-Pierre, COU-TAZ Georgette, FAVRE-BONTÉ Emma.

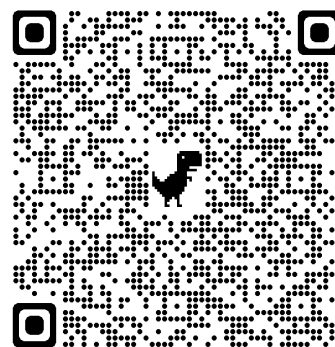
7 naissances : ENSELME Noémie, PARAVY Eva, DIAFERIA Kélio, BLANPAIN JEANNE Romane, STASIAK Lissandro, IDOT Anabelle, CHARLET Aimé.

ENQUÊTE MOBILITÉ

Une enquête sur la mobilité va être réalisée sur notre commune, en lien avec la **Métropole Savoie**. Cette enquête portera sur les **déplacements effectués quotidiennement** par les résidents du territoire. L'objectif est de mieux connaître nos déplacements et ainsi, pouvoir identifier ce dont nous avons **besoin en termes de mobilité**. Certains d'entre vous seront **tirés au sort par le prestataire TEST-SA** et pourront répondre à l'étude soit en face-à-face à votre domicile ou bien par téléphone. L'enquête sera établie sur la période **du 11 janvier 2022 au 25 mars 2022**. La méthodologie de cette étude repose sur « l'Enquête mobilité CEREMA ». Bien entendu vos **données** seront **protégées** par le règlement général de la protection des données (RGPD).

Comment savoir si vous êtes sélectionné ? **Vous serez contacté par une lettre-avis comportant les informations relatives à l'enquête.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou à cliquer sur le QR Code ci-dessus.



APICULTEURS ET VITICULTEURS SINISTRES AU PRINTEMPS 2021 !

Notre commune a été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles par le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) des 17/11/2021 et 02/12/2021 pour les pertes de récoltes en viticulture (raisins de cuve) et/ou en apiculture (production de miels), causées par le gel du printemps 2021. Les exploitants agricoles concernés doivent déposer un **dossier de demande d'indemnisation** à la Direction Départementale des Territoires **au plus tard le 25/02/2022 (date de réception en DDT)**.

LE PETIT ECHELLOIS

AGENDA

- ◇ **Dimanche 9 janvier** : Concert de l'Harmonie Le Charmant Som, à la salle des fêtes, à 15h, sous réserve des directives gouvernementales à cette date.
- ◇ **Jeudi 20 janvier** : Don du sang à la Salle des fêtes, de 16h à 19h.

MAISON FRANCE SERVICES

Qui dit nouvelle année, dit changement ! **Notre Maison de Services Au Public (MSAP) a été labellisée Maison France Services le 1er Janvier 2022.** Le dispositif de recueil biométrique de notre commune a déménagé le 06 Décembre 2021, tous les rendez-vous se tiendront à la Maison de Service Au Public, Le Forum, **47 rue Jean Jacques Rousseau, 73360 LES ECHELLES.** Pour rappel, la Maison de Services Au Public (autrement appelé la MSAP) est une structure France Services qui permet l'égalité d'accès aux services publics.

Vous serez accueilli par Mme COUDURIER Françoise et Mme BEAUDOIN Gwénaëlle **le mardi, de 9h à 13h à la Maison pour Tous d'Entre-Deux-Guiers, et de 9h à 13h et 14h à 18h au Forum des Echelles. Le mercredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h au Forum. Le jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 18h au Forum et le vendredi et samedi, de 8h à 12h au Forum.** Elles vous accompagneront dans vos démarches en ligne (la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, les impôts, etc...) en mettant à votre disposition tout le matériel numérique nécessaire. Elles s'occuperont également de vos demandes de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport.

LES RENDEZ-VOUS SONT OBLIGATOIRES POUR TOUS LES DÉPÔTS ET LES RETRAITS DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ.

pour ce faire, vous avez 3 possibilités : En ligne à l'adresse <https://www.rdv360.com/mairie-des-echelles>

Contactez le secrétariat de Mairie au 04 79 36 60 49

Contactez la Maison de Service Au public au 04 79 36 20 65 ou par mail :

msapdesdeuxguiers@orange.fr

La Mairie reste bien évidemment à votre disposition pour toutes demandes de renseignements concernant votre demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Du 10 au 30 janvier : Des **chaussures et accessoires d'occasion en très bon état** seront en vente à partir de lundi, par Textile Service. Les horaires d'ouverture seront : **Le lundi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h30.**

Du 31 janvier au 6 février : L'association Entraide Internationale vous proposera une **vente de déguisements.** Les bénéfices de cette vente seront **utilisés pour l'achat de lait maternisé, couches et matériel de première nécessité** au profit d'orphelins et familles en grande précarité. Geneviève et Mado vous accueilleront **du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 18h et le samedi en non-stop, de 9h à 17h.**

INFORMATIONS PRATIQUES

◇ Le **nouveau règlement de l'eau** est consultable sur le **site internet** de la mairie : www.lesechelles.fr. Il est également disponible, en version papier, sur demande.

◇ **Permanences Info Energie** : Les prochaines dates pour obtenir des conseils gratuits et personnalisés sur votre projet de rénovation sont le **Jeudi 13 janvier** et le **Jeudi 10 février, de 14h à 18h, à la Maison France Service-Forum, SUR RDV.**

◇ **Dépôts dématérialisés de dossiers d'urbanisme** :

Depuis le 1er Janvier 2022 : le dépôt des dossiers d'urbanisme est dématérialisé. Vous pouvez donc **envoyer l'imprimé (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir) et toutes les pièces nécessaires à l'adresse suivante : urbanisme@lesechelles.fr.** N'oubliez pas de **signer vos documents**, cela reste indispensable pour que votre demande puisse être prise en compte. L'avis de dépôt vous sera transmis par mail ainsi que l'arrêté positif ou le certificat. **La dématérialisation n'est pas une obligation**, vous pourrez toujours transmettre votre demande d'urbanisme soit en la déposant directement en **mairie des Echelles, soit par envoi postal.**

Le bulletin mensuel des Echelles est une publication éditée en Mairie en 730 exemplaires.

Directrice de la publication : Myriam Cattaneo, Maire. Rédactrice en chef : Laëticia Conilh, Adjointe déléguée en charge du commerce et de la communication.

Articles, brèves proposés par l'ensemble du conseil municipal, le secrétariat communal et les associations.

ISSN 2739 - 3720

*Meilleurs vœux !
Bonne et heureuse année
2022 !!*

